

2025_14_AC_Jurys_examens_ALLSH_Licence_Géographie_Aménagement

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence **Sciences Humaines et Sociale** mention **Géographie et aménagement** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

| LICENCE 1ère année |
|--|
| Semestre 1 |
| Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Hélène BRUNETON Suppléant(e) : Antoine GRANDCLEMENT <u>Liste des membres</u> <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Carine FOURNIER / Antoine GRANDCLEMENT - Anne CADORET / Paul MINVIELLE Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences : <u>Liste des membres :</u> |
| Semestre 2 |
| Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Hélène BRUNETON Suppléant(e) : Antoine GRANDCLEMENT <u>Liste des membres :</u> <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Claire BENIT / Antoine GRANDCLEMENT - Carine FOURNIER / Pierre SINTES Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences : <u>Liste des membres :</u> |

LICENCE 2^{ème} année

Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Vincent LAPERRIERE

Suppléant(e) : Carine FOURNIER

Liste des membres

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Paul MINVIELLE / Edward ANTHONY
- Vincent MORON / Carine FOURNIER

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 4 et 2^{ème} année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Vincent LAPERRIERE

Suppléant(e) : Carine FOURNIER

Liste des membres :

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Paul MINVIELLE / Edward ANTHONY
- Florent LOMBARD / Carine FOURNIER

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

LICENCE 3^{ème} année

Semestre 5

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Claire BENIT

Suppléant(e) : Anne CADORET

Liste des membres :

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Paul MINVIELLE / Jacques DALIGAUX
- Alexandre GRONDEAU / Antoine GRANDCLEMENT
- Vincent MORON / Anne CADORET

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 6 et JURY DE MENTION

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Claire BENIT

Suppléant(e) : Anne CADORET

Liste des membres :

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Carine FOURNIER / Antoine GRANDCLEMENT
- Florent LOMBARD / Anne CADORET
- Alexandre GRONDEAU / Pierre SINTES

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues Sciences humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 25/11/2025

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH

